



Comité de rédaction: Mrs Bagur, Combes, Leroy, Martin, Larroux - Dépot des articles: à la Mairie avant le 15 du mois (impératif)

EDITORIAL

Monsieur Le Maire

La Municipalité a confié à l'Agence Technique Départementale la réalisation d'un bilan financier .
Vous pourrez trouver en pages intérieures de ce journal les conclusions de cette analyse.

LE SUJET DU MOIS

Assainissement

Les communes sont responsables de l'environnement et de l'hygiène .
Le bon fonctionnement des stations d'épuration est indispensable et les réseaux doivent être correctement raccordés .
Tout système d'assainissement doit séparer les eaux pluviales des eaux usées (évier, cuisine, salle de bain) et vannes (WC) .

Il faut éviter absolument l'introduction d'eau pluviale dans le "Tout à l'Egout".
Prochainement un diagnostic va être réalisé afin de déceler les fuites et les entrées d'eaux pluviales parasites (mauvais raccordement) . Pour tout renseignement contacter la Mairie.

INFO

Réhabilitation logements sociaux

Devant le manque de logements sociaux disponibles , l'ARIM (Association pour la Restauration Immobilière et le logement social) est chargée de recenser les logements vacants .
Les propriétaires de logements disponibles sont invités à se faire connaître d'urgence à la Mairie.
Des subventions pour la rénovation de ces logements sont prévues.

TRANSPORTS GRATUITS

Pour qui ?

Les demandeurs d'emploi et les allocataires du RMI peuvent bénéficier d'une carte de transport gratuit du Conseil Général de la Haute Garonne . Pour vous informer : 61.61.67.41

ARMISTICE du 11 Novembre 1918

La cérémonie de commémoration sera célébrée le dimanche 12 novembre à 11heures

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et l'Amicale des Anciens Combattants , invitent les sociétés Mervilloises et leurs Présidents , les enseignants , les élèves des écoles , les veuves de guerre et d'anciens combattants , et toute la population à prendre part à cette cérémonie.

Les anciens combattants avec leur drapeau , le Conseil Municipal , et le Réveil Mervillois se réuniront place de la mairie à 10h45.

Après la messe du souvenir (à 11h) , la cérémonie se déroulera devant le monument aux morts à 12h.

Un vin d'honneur sera servi dans la salle du 3^e âge.

Les anciens combattants se retrouveront à 13h à la salle de la mairie pour le repas annuel .Les inscriptions sont reçues chez Mr. André Simon jusqu'au mardi 7 novembre date limite .Les épouses et veuves des anciens combattants peuvent, si elles le désirent , participer au repas.

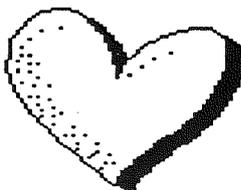
FLASH

Incinération des végétaux..... et autres!!

Devant la recrudescence de l'incinération sauvage et polluante des végétaux et autres objets nous vous demandons de méditer ceci : " **n'enfumes pas ton voisin , si tu ne veux l'être à ton tour !** ". Utilisez la benne pour jeter vos encombrants et faites du compost avec vos déchets de jardinage!

CARNET ROSÉ

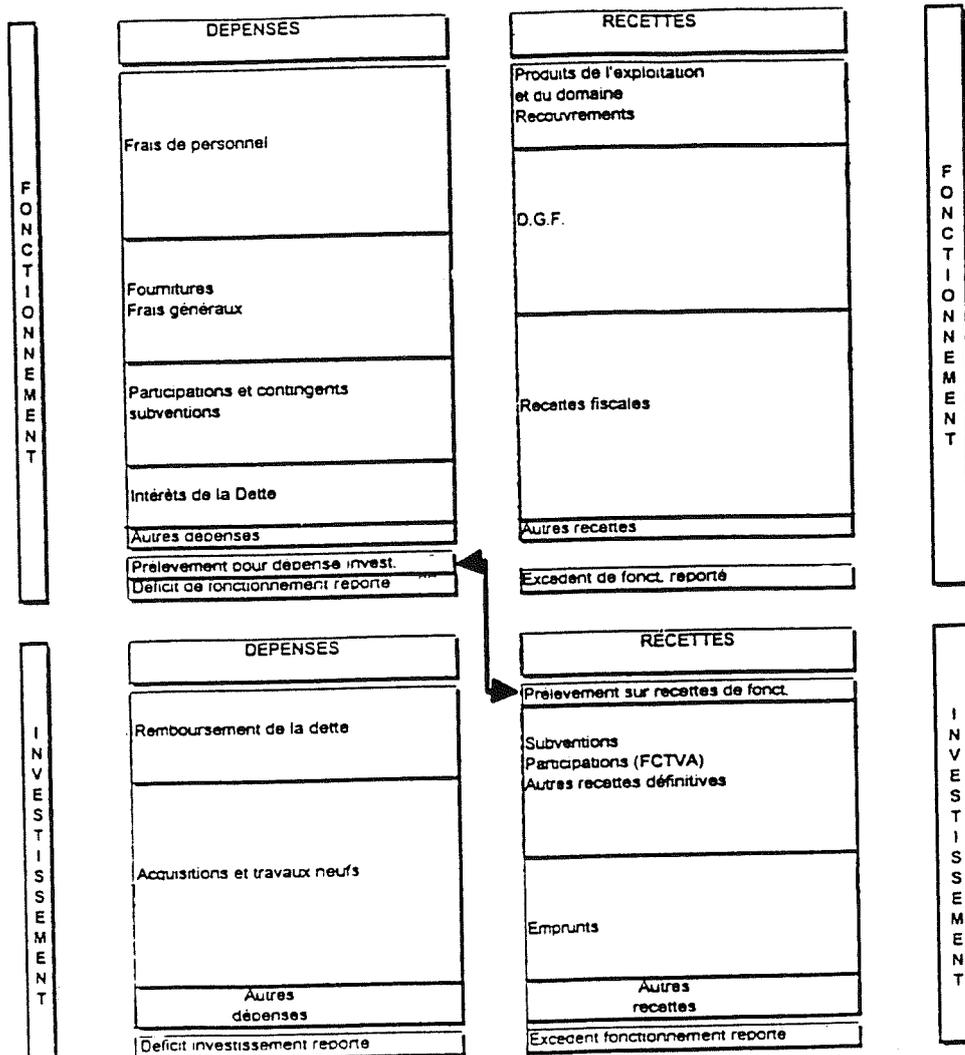
REQUENA Adrien 22.09.95
DARDENNE Mathilde 29.09.95
VINCENT Anthony 03.10.95



CARNET BLANC

Jean- François PEREZ et Stéphanie
DUHAUT 30.09.1995

LE BUDGET COMMUNAL



Le budget communal peut-être comparé au budget d'un ménage, il comprend deux grandes sections : **fonctionnement et investissement**, chaque section est constituée de recettes et de dépenses.

1 - La section de fonctionnement :

* Les recettes de fonctionnement sont constituées en particulier par

- ⇒ les recettes fiscales : taxe locale d'habitation (T.L.H), Foncier Batî (FB), Foncier Non Batî (FNB), taxe professionnelle (TP).
- ⇒ la DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

Dans un ménage, ces recettes sont constituées par les salaires, allocations diverses...

* Les dépenses de fonctionnement comprennent toutes les dépenses obligatoires

- ⇒ frais de personnel
- ⇒ école, action sociale, éclairage public...
- ⇒ participations aux syndicats intercommunaux
- ⇒ subventions aux associations
- ⇒ intérêts des remboursements d'emprunt

Dans un ménage, ces dépenses portent sur la nourriture, l'habillement, l'entretien courant (voiture, maison...)

2 - La section d'investissement :

* Les recettes d'investissement sont constituées par

- ⇒ les subventions d'Etat (DGE) et du conseil général (liées à des opérations particulières)
- ⇒ FCTVA recouvrement de la TVA payée sur les investissements il y a 2 ans
- ⇒ excédent des recettes de fonctionnement quand toutes les dépenses ont été payées
- ⇒ les emprunts

Dans un ménage, les recettes d'investissement sont constituées par l'épargne (autofinancement) et les emprunts.

* Les dépenses

- ⇒ remboursement en capital de la dette
- ⇒ acquisitions (terrains, bâtiments...) et travaux neufs (bâtiments, voirie...)

Dans un ménage, c'est l'achat d'une maison, d'une voiture,...

EQUILIBRES FINANCIERS
en milliers de francs

	CA 1991	CA 1992	CA 1993	CA 1994	taux de variation %	
					annuel moyen	1994/1993
Dépenses de gestion	3 522	4 008	4 389	4 903	11,7	11,7
frais de personnel (c/61)	1 316	1 460	1 605	1 775	10,5	10,6
autres dépenses de gestion	2 206	2 548	2 784	3 128	12,3	12,4
dont transferts (c/64+65)	1 060	1 074		1 556	13,6	
Recettes de fonctionnement	5 056	5 617	5 641	5 975	5,7	5,9
dotations de fonctionnement (c/74)	1 771	1 731	1 774	1 836	1,2	3,5
impositions directes (c/777)	2 066	2 298	2 606	2 521	6,9	-3,3
autres recettes fiscales	160	382	161	354	30,3	119,9
autres recettes de fonctionnement	1 059	1 206	1 100	1 264	6,1	14,9
EPARGNE DE GESTION	1 534	1 609	1 252	1 072		-14,4
intérêt de la dette (c/671)	996	1 164	863	792	-7,4	-8,2
EPARGNE BRUTE	538	445	389	280		-28,0
remboursement en capital (hors RA) (c/16)	408	531	392	430	1,8	9,7
EPARGNE DISPONIBLE	130	-86	-3	-150		
					<i>mt ann. moyen</i>	<i>par % 1994/1993</i>
Dépenses d'investissement	3 255	2 339	1 690	2 098	2 346	24,1
acquisitions (c/21)	84	464	320	646	379	
travaux (c/23)	2 659	1 286	731	985	1 415	
autres dépenses d'investissement	512	589	639	467	552	
Recettes d'investissement	1 616	1 709	667	627	1 155	-6,0
FCTVA (c/1421)	689	541		271	375	
subventions et autres participations (c/10 + autres c/14)	844	1 059	659	349	728	
aliénations et facturations (c/21+23)		14	6	5	5	
autres recettes définitives	83	95	2	7	47	
BESOIN DE FINANCEMENT	1 639	630	1 023	1 471	1 191	43,8
Emprunt (hors refinancement de dette) (c/16)	2 900	524	1 243	900	1 392	-27,6
SOLDE= épargne disponible + emprunt - besoin de financement	1 391	-192	217	-721		
Remboursements anticipés						
Emprunt pour refinancement de dette						
SOLDE DE L' EXERCICE	1 391	-192	217	-721		
RESULTAT DE CLOTURE (Fonds de Roulement)	49	*	76	-645		

Le tableau ci-dessus présente une analyse rétrospective du budget de notre commune, de 1991 à 1994, à l'aide des comptes administratifs (CA) l'année 1995 ne peut pas être analysée complètement, car l'exercice n'est pas terminé.

Le résultat de clôture 1994 fait apparaître un solde déficitaire de 645 000 Frs (les chiffres du tableau sont exprimés en milliers de francs).

Ce résultat est aggravé de 800 000 Frs tirés sur une ligne de trésorerie afin de couvrir le déficit des dépenses courantes (une ligne de trésorerie n'apparaît pas au budget, c'est une facilité bancaire qui a coûté près de 45 000 Frs d'intérêts cette année)

La capacité financière de la commune ne permettant pas de rembourser cette somme, le conseil municipal a décidé de réaliser un emprunt pour "consolider" cette dette, le remboursement débutera sur le budget 96.

L'endettement de la commune qui apparaît sur le graphique ci-contre, est arrêté en 1994.

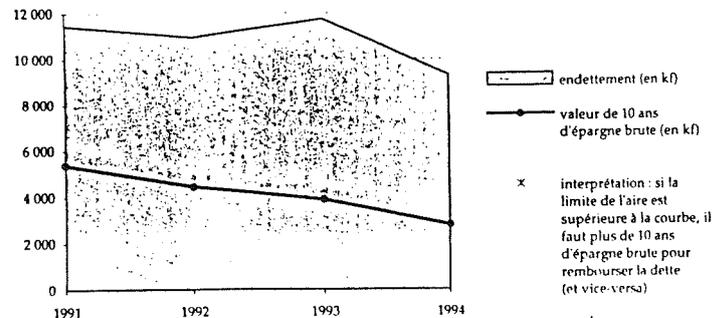
Il faut y ajouter un emprunt de 1 million réalisé au début 95, pour financer l'achat du terrain de la Z.A.C. d'une part, et les 800 000 Frs d'emprunt de consolidation d'autre part.

La commune de Merville a donc une dette aujourd'hui de près de 11 millions.

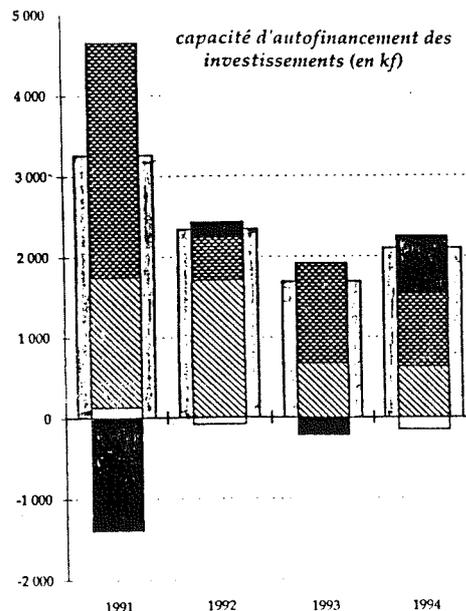
Dès la fin de cette année, une séance du conseil municipal sera consacrée à un débat d'orientation budgétaire pour 1996 qui aura pour but de redresser la situation financière de notre commune.

L'analyse de la situation financière de la commune a été réalisée par l'Agence Technique Départementale (ATD) et par le Crédit Local de France.

capacité d'extinction de la dette



capacité d'autofinancement des investissements (en kf)



CIVISME

Charte ECO-CITOYEN

Chaque jour l'ECO-CITOYEN préserve l'environnement grâce à des gestes simples..... (à suivre)

INFOS..suite

Parc de meublés: Les propriétaires de meublés désirant un classement de leur logement en catégorie "tourisme et gîtes de France", sont informés que des imprimés de demande sont tenus à leur disposition à la Mairie.

Madame Thérèse GOUZE Conseiller Général tiendra une permanence de 17h30 à 18h30 le 4^o vendredi de chaque mois à la Mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

Depuis le lundi 11 septembre 95 toutes nos activités sont reparties. En voici la liste avec les horaires.

*** BIBLIOTHEQUE:**

place de la Mairie (61.85.00.03)
mercredi 16h-19h
samedi 10h-12h

Avec toujours la vente des tickets piscine de Mondonville(10F) et des tickets leçons (57F).Réouverture de la piscine Lundi 2 oct 95.

*** DANSE JAZZ et CLASSIQUE :**

salle Polyvalente 1^o étage (61.85.08.86)
cours pour enfants à partir de 3 ans.
cours adultes en classique et en jazz.
lundi 17h-20h
vendredi 17h-20h

***GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN :**

salle Polyvalente 1^o étage (61.85.02.88)
cours mixte
mardi 18h-19h
vendredi 9h-10h

***GYM TONIC :**

salle Polyvalente 1^o étage (61.85.02.88)
cours mixte
mardi et jeudi 19h-20h

***MUSCULATION :**

salle Polyvalente 1^oétage (61.85.08.86)
tous les jours de 18h à 20h

***PATE A SEL:**

au dessus de la bibliothèque
(61.85.02.88)
mercredi 14h-16h

*****NOUVELLE ACTIVITE : LE SCRABBLE**

Nous vous attendons tous les mardi et jeudi de 14h à 16h au Foyer Rural (au dessus de la bibliothèque) pour l'initiation ou le perfectionnement à ce jeu. Renseignements au 61.85.12.03.

Pour toutes les activités du Foyer Rural, la carte du Foyer Rural qui sert d'adhésion et d'assurance est obligatoire. Elle est au prix de 80F pour l'année. Avec une seule carte vous pouvez participer à toutes les activités. Il ne vous restera plus qu'à payer la cotisation trimestrielle des activités que vous pratiquerez.
Le Bureau

TENNIS CLUB

-Assemblée Générale le 10 novembre salle de la Mairie à 21 h.
- Inscriptions pour la saison 95/96 les samedi 18 et 25 novembre.
Une permanence sera assurée au: "Bungalow" de 10h à 12h30.

ECOLE DE MUSIQUE

CONCERTS DU VENDREDI (CONCERT DES PROFESSEURS)

Ce concert offert par les professeurs et les animateurs de l'Ecole de Musique, aura lieu :

vendredi 17 novembre 1995 à 21h salle de la Mairie

Nous fêterons ainsi la Sainte CECILE patronne des musiciens. Nous préparons également une surprise pour cette soirée dans le cadre de l'animation de notre village.



BASKET

Un repas dansant avec Karakoé sur écran géant est organisé cette année par le Basket Mervillois. Réservez d'ores et déjà votre soirée :

Samedi 11 Novembre 1995

Repas + Soirée : 120F
Enfants - 10ans : 60F

Menu : Apéritif
salade " Mamie"
Confit de canard
pommes de terre paysanne
pâtisserie fraîche
café
(vin compris)

Entrée à partir de 22h30 : 40F (avec 1 boisson gratuite au bar)

Inscriptions jusqu'au 3 novembre :

M. Simon-quincaille
M. Zanetti - Président
61.85.13.79(HB)

CLUB DU 3° AGE

Le LOTO du 15 octobre 1995 organisé par le Club du 3° Age a été un succès. Attirés par des lots de qualité, les joueurs étaient venus nombreux, notamment des Clubs des communes voisines.

Que les commerçants ayant participé soient ici remerciés ainsi que les adhérents du club qui ont fait preuve de générosité.

Dimanche 5 novembre à 13 h le club se réunira pour le repas de l'amitié.

Comité Interclub des aînés :

Son grand loto annuel aura lieu cette année au Foyer municipal de CORNEBARIEU le :

jeudi 9 Novembre 1995 à 14h 30
Départ du car Place de la Mairie à 13h30.